

Département  
de la MOSELLE

## COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement  
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers  
élus : **15**

**Séance du 02 décembre 2022**

fonction : **14**

Conseillers présents : **10**

**Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire**

**Présents** : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. Jean-Marc SINDT ; M. Pierre Edouard BODEREAU ; M. BERGER Laurent

**Présent par procuration** : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie  
Mme Véronique ANDRE donne procuration à M. Alain SINDT

**Absents excusés** : M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT  
M. Nicolas LINSTER arrive en séance à partir du point N° 5

### 5 – Contrat de maintenance et d'assistance pour le logiciel du cimetière

Monsieur le Maire explique aux membres du conseil municipal que le contrat avec la société LOGITUD qui est chargé de la maintenance et de l'assistance du logiciel du cimetière de la commune depuis 3 ans, arrive à échéance. Pour les mêmes raisons évoquées au point 4, il propose de ne pas renouveler le contrat. Monsieur le Maire propose de souscrire un nouveau contrat de maintenance avec la Société MSV Ingénierie EURL située 7 Rue des Primevères 68240 FRELAND comme suit :

Logiciel cimetière montant annuel : 200.00 € HT soit 240.00 € TTC

Le conseil municipal, Monsieur le Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide d'accepter de ne pas renouveler le contrat avec la Société LOGITUD et de souscrire un nouveau contrat avec la Société MSV Ingénierie EURL pour la maintenance et l'assistance du logiciel du cimetière de la commune pour un montant total de 200.00 € HT soit 240.00 € TTC. Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de donner suite à la présente délibération en lui donnant pouvoir afin de signer les documents relatifs à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme à l'original  
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 02 décembre 2022

Le Maire, Guy HOCHARD

